

Paris, le 17 février 2012

Communiqué de presse

## **Assemblée Générale Mixte du 12 mars 2012**

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le :

12 mars 2012 à 10 heures, au Palais Brongniart  
28, place de la Bourse  
75002 Paris

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO le 1<sup>er</sup> février 2012, et l'avis de convocation a été publié au BALO le 17 février 2012.

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires sur le site internet de la société à l'adresse suivante : [www.clubmed-corporate.com](http://www.clubmed-corporate.com) à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la Société de lui envoyer ces documents. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège de la Société pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'Assemblée.

Contact :

Claire Tschann : 01-53-35-30-75

Claire.tschann@clubmed.com

-----

Toutes les informations sur Club Méditerranée SA sont disponibles sur [www.clubmed-corporate.com](http://www.clubmed-corporate.com).